L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 10 FEVRIER 1893. 66me Annee

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Rufus K. Bonner, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI, 10 FEVRIER 1893.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Vagues et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Les débouchés du Mississippi.

Voici la question des débouchés du Mississippi qui revient sur l'eau. Certains journaux de la ville et de la campagne reprennent l'ancien thème, sur lequel ils ont déjà brodé tant de variations, et il faut convenir que, bien qu'ayant été traité de tant de façons et retourné sur presque toutes ses faces, le sujet est loin d'être épuisé.

Plus que jamais, aujourd'hui, on demande, à grands cris, la réouverture des anciens "outlets".

Que les populations de la Vallée, dit-on, convoquent des meetings et s'adressent au Congrès pour protester contre l'état actuel des choses, qui occasionne, presque tous les ans, d'affreux désastres, et finira par rendre inhabitable la partie inférieure du cours du Mississippi.

Il est très vrai que le fleuve a 2,250 milles de longueur ; qu'il reçoit, dans son parcours, les eaux des deux tiers des États de l'Union ; que, par suite du drainage des terres et de la mise en culture des bois et des marécages qui le bordent, à droite et à gauche, il grossit sans cesse et menace constamment ses rives ; il est très vrai que les Jetées construites par le capt. Eads ne lui offrent pas un débouché assez large, et que les levées, si hautes, si épaisses qu'elles soient, ne suffisent pas à le contenir.

D'un autre côté, il est un fait incontestable : c'est que les jetées ont rendu le Mississippi navigable, sur tout son parcours ; qu'elles ont permis aux plus gros navires d'y pénétrer et de remonter, sans danger, sans encombre—ce qui, jusque là, n'avait jamais été possible.

Une très bienfaisante révolution s'est ainsi produite dans la navigation du fleuve. Pour en juger, il suffit de citer les chiffres du dernier rapport du major Quinn, chargé d'examiner les jetées. Les ingénieurs y ont trouvé, au centre, une profondeur de 33.5, avec 26 pieds d'eau dans un chenal large de 350, à la tête de la passe du sud, entre les deux phares de l'ouest et de l'est, il y avait 31.9 pieds, et le chenal a cette hauteur, avait 26 pieds de profondeur sur 320 de largeur.

Il en était de même partout où la sonde a été jetée.

Tels sont les résultats obtenus après dix années d'existence. Les jetées sont aussi solides et rendent plus de services que jamais. Nous commettrions donc une grande faute, en essayant de changer les conditions dans lesquelles elles fonctionnent et qui leur donnent toute leur efficacité. De la part de la Vallée et de la Nouvelle-Orléans ce serait un véritable suicide.

En troisième lieu, les levées, telles qu'elles existent aujourd'hui, ne se trouvent impuissantes qu'à une certaine époque de l'année, lors des grandes eaux. A tout autre moment elles sont très suffisante. Il ne s'agit donc de préserver les levées et les terres qu'elles abritent, que pendant un, deux ou trois mois, tout au plus, puisque, le reste du temps, la Vallée ne court aucun danger. A un mal temporaire on peut-il plus d'opposer un remède temporaire ! Puisqu'on n'a pas voulu faire du Mississippi un second Nil, et le laisser se répandre, à droite et à gauche, dans les campagnes, pour les fertiliser, comme le fleuve d'Egypte, il est de toute nécessité de l'emprisonner entre deux lignes continues de puissantes levées, pour l'empêcher d'envahir les terres riveraines, et le rendre navigable, en toute saison. Mais aussi, pour apaiser ses fureurs, pour le rendre à peu près inoffensif, aux époques des grandes eaux, on devrait lui offrir, alors, des débouchés, momentanés comme ses crues.

Ces débouchés ne sont pas une nouveauté ; ils ont existé jadis ; il n'y a qu'à les rouvrir, mais de façon qu'ils ne puissent servir qu'aux moments du danger. On y arriverait aisément, au moyen de vastes écluses, qui resteraient fermées, neuf ou dix mois de l'année, et que l'on aurait le soin d'ouvrir, aussitôt que la hauteur du fleuve se manifesterait, soit à Cairo, soit ailleurs, plus haut ou plus bas.

Tout le monde y gagnerait; les agriculteurs qui y trouveraient la sécurité pour leurs moissons, et les commerçants dont les navires continueraient à descendre et à monter le fleuve, sans encombre.

L'idée n'est pas nouvelle ; elle a été exposée, cent fois, dans la Presse et dans des assemblées publiques. Nous l'avons entendu développer par des hommes à qui l'on accorde une grande compétence dans ces matières. On prévindrait ainsi bien des désastres, et nous ne croyons pas que les dépenses actuelles en seraient sensiblement augmentées. En tout cas, elles seraient une occasion d'économie pour l'avenir, et l'on ne serait pas obligé de remplir, constamment, cet autre tonneau des Danaïdes, qui semble sans fond, et dans lequel s'engloutissent tant de travaux et tant d'argent.

Pour donner l'appétit, pour activer l'appareil digestif, la Salsepareille d'Aver est sans rivale.

DOUBLEMENT PINCÉE. — M. Vérillon, commissaire de police du quartier de la Folie-Méricourt, Paris, fut réveillé à cinq heures du matin, par un négociant de son quartier, M. R....

—Venez vite, monsieur le commissaire, s'écria le négociant. Ma femme n'est pas rentrée cette nuit au domicile conjugal, et je sais qu'elle se trouve avec son amant dans une chambre d'hôtel de la rue Oberkampf. Venez constater le flagrant délit, je vous prie.

Le commissaire de police s'habilla aussitôt, et, à six heures du matin, heure légale, il frappait à la porte du logement indiqué.

Après quelques minutes d'attente, le locataire venait ouvrir.

M. Vérillon, après l'avoir mis au courant de sa visite matinale, pénétra dans la chambre. Aucune femme ne s'y trouvait, pas de traces de robes ni de jupons, seulement, au pied du lit, le commissaire de police remarqua deux mignonnes bottines qui ne pouvaient appartenir, sans nul doute, au maître de céans.

M. R...., furieux, apostrophe la chambre, agonisant de sottises le locataire, qu'il venait de reconnaître pour un de ses anciens commis. Les deux hommes allaient en venir aux mains, si le commissaire de police n'était intervenu.

M. Vérillon et le mari étaient sur le point de se retirer, quand, tout à coup, des coups précipités, frappés aux carreaux de la fenêtre; attirèrent leur attention.

Ils ouvrirent aussitôt. Une forme blanche se précipita alors dans la chambre. C'était Mme R...., qui, en chemise, s'était réfugiée sur le balcon de la chambre aux premiers coups frappés par le commissaire de police.

—Tant pis, il faut, trop froid, je n'ai pas pu attendre plus longtemps, s'écria la femme adultère.

Et elle se mit à éternuer à plusieurs reprises.

—Pas de chance, ajouta-t-elle ; je suis pincée par le commissaire de police et j'ai pincé un rhume.

Sur la demande du mari, Mme R... et son amant ont été envoyés au Dépôt.

LOUISIANE.

Le *Protector*, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 4 février :

Aucun de nos planteurs riziers, n'a commencé à ensemencer, excepté M. F. S. Hingle.

Les orangers, dans notre paroisse, n'ont pas été endommagés par les froids, et nous avons, pour cette année, la perspective d'une abondante récolte.

L'inspecteur des levées, Leopold Simon, était récemment à Pointe-à-la-Hâche ; il nous a dit que les travaux marchent d'une façon satisfaisante, dans les environs de notre localité.

M. Sidney Lewis, un des ingénieurs d'État, a fait un rapport semblable en ce qui concerne les levées de Pointe-à-la Hache, en dessus et en dessous de notre localité

Les commissaires du District des Levées du Bassin du Lac Borgne, fournissent, en ce moment, tout le matériel propre au revêtement des levées, aux points qui sont le plus exposés au danger.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 4 février :

Les toiles qui doivent servir de ponts aux encoignures de nos rues, sont arrivées. Elles remplaceront les ponts de bois qui vont disparaître.

—Le steamer *New Camelia* donne une grande excursion, à la Nouvelle-Orléans, à l'occasion du Mardi-Gras. Le bateau partira lundi, 13 février, et reviendra jeudi.

—La poterie et la fabrique de tuiles, de Covington, viennent de recevoir un nouvel outillage. Les travaux commenceront, le 1er avril.

Le *Comet*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 2 février :

MM. Frank Barker, de la Nouvelle-Orléans, et M. W. Lépine, les nouveaux propriétaires de Laurel Valley, vont améliorer, considérablement, cette habitation ; ils sont sur le point d'établir un petit embranchement de chemin de fer qui reliera leurs deux propriétés Laurel Valley et Melodia, distantes de 4 milles. Les petits fermiers qui sont situés sur cette ligne vont pouvoir planter la canne ; ils feront fabriquer leurs sucres sur Laurel Valley. Il est probable qu'aucun propriétaire, sur la ligne projetée, ne refusera le droit de passage. Tout le monde dans les environs voit, avec plaisir, s'établir ce petit chemin de fer.

L'*Entreprise*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 4 février :

Il est fortement question, à la Nouvelle-Ibérie, de lever une taxe de 2 mills sur toutes les propriétés sujettes à contribution, sans compter la taxe sur les véhicules, pour assurer de bons chemins à notre localité. On y ajoutera un système régulier de drainage. Rien ne fait prospérer une communauté, comme une bonne voirie.

Il a été établi un nouveau bureau de poste sur l'habitation de Mme Daboin, sur la coulée Peeble, à six milles au sud de la Nouvelle-Ibérie.

Le *Sugar Planter*, Port Allen, paroisse West Baton Rouge, du 4 janvier :

La paroisse Calcasieu a l'honneur de prendre le premier rang parmi les paroisses de la Louisiane, qui ont souscrit pour l'Exposition de Chicago ; la somme versée par elle s'élève à $1,000.

—Il y a, évidemment, un mot d'ordre dans nos campagnes : produisons moins de coton ; faisons du maïs, des viandes, de la graisse, des mélasses, du sucre. C'est le seul moyen de sortir de notre gêne.

Qui eut dit, il y a 35 ans, que le coton, qui alors s'appelait Roi, et qui avait fait la fortune du Sud, deviendrait pour lui une cause de ruine !

UN ACCUSÉ APHONE.—Aux questions pressantes du président de la Cour d'assises, Panzard, accusé d'un crime d'assassinat, ne peut opposer que des dénégations muettes. Avant de tomber défaillant dans les mains des agents, il s'était coupé la gorge avec un rasoir.

Cette énergie sauvage serait de nature à lui concilier un peu de pitié, si son histoire n'était pas répugnante et voltaïre.

Il avait abandonné sa femme en janvier 1891, mais il ne manquait jamais, le jour où la malheureuse venait de toucher ses gages, de lui extorquer de l'argent, sous la menace de son revolver ou de son rasoir, cette arme terrible qui ne le quittait jamais.

Au mois d'octobre de cette même année, il était entré, comme commis, dans une maison de commerce, et, pendant quelques mois, il s'était bien conduit. On est l'imprudence de lui faire toucher une facture de 70 fr. Il rentra le soir au magasin, la tête lourde d'ivresse, et le porte monnaie presque vide. Le lendemain, le patron l'appela et lui dit : "Si vous ne retrouvez pas l'argent avant ce soir, je vous fais arrêter."

Panzard courut à son garni, prit son rasoir et courut chez sa femme. Elle venait, par bonheur, de changer de place. Alors il erra comme un fauve, toute la journée, dans Paris ; vers minuit, il rencontra, dans l'avenue de La Motte Piquet, une fille publique, Elisa Lolièvre. Le malheureuse n'avait pas dîné : aussi, malgré son air sombre, elle l'accosta. On monta dans un hôtel....

Au bout de quelques instants, la maîtresse du lieu entendit des cris affreux, puis des sons inarticulés. Panzard descendait l'escalier, la gorge béante, un rasoir dans la main. On n'osa pas l'arrêter. Quand les agents, à un kilomètre de là, le ramassèrent presque exsangue, on s'aperçut qu'il s'était tranché le larynx et l'œsophage. Il a survécu à cette horrible blessure, mais il a perdu l'usage de la parole. Quant à sa malheureuse victime, elle a succombé au bout de quelques heures, sans pouvoir proférer un son.

On suppose que Panzard n'ayant pu réussir à trancher la gorge d'Elisa Lolièvre d'un seul coup de rasoir, et comprenant que les cris de la victime allaient la perdre, a cherché à se tuer.

Me Emile Levylier, son défenseur, a invoqué ce commencement d'expiation pour éviter à ce misérable la peine capitale.

Panzard, reconnu coupable avec admission de circonstances atténuantes, a été condamné à vingt ans de travaux forcés.

LA FOURRURE DE LA BARONNE.—Mme la baronne V. de L....., après avoir perdu toute sa fortune, était obligée de vivre très modestement dans un hôtel meublé de la rue Beauregard.

De sa splendeur passée, il lui restait une magnifique pelisse en renard bleu, estimée vingt mille francs, et, à plusieurs reprises, elle avait manifesté le désir de s'en défaire. Toutefois, craignant de s'en voir offrir par les marchands de fourrures un prix trop modique, elle voulait trouver un acheteur pour une vente à l'amiable.

Une dame, disant s'appeler Dupont et demeurer 19, boulevard Montmartre, se présenta pour acheter la pelisse.

On tomba d'accord à 15,000 francs, et la cliente pria Mme V. de L.... de remettre la fourrure à sa fille, qui la porterait boulevard Montmartre, et reviendrait avec l'argent.

Arrivée à l'adresse indiquée, Mme Dupont s'engagea dans le grand escalier, suivie de Mlle V. de L.... Au premier étage, l'acheteuse dit à cette demoiselle :

"Remettez-moi la pelisse et attendez-moi. Je veux faire une surprise à quelqu'un. Dans une minute, je vous donnerai la somme convenue."

La pauvre fille s'exécuta, et ce ne fut qu'au bout d'une demi heure qu'elle s'aperçut que Mme Dupont était sortie par un autre escalier.

Elle plaintive fut déposée au commissariat de M. Brissaud, qui ouvrit une enquête.

Deux jours après, le magistrat apprenait que la voleuse habitait dans le faubourg Montmartre, où elle tenait, en compagnie d'un sieur H...., son amant, un magasin d'horlogerie et bijouterie à crédit.

La voleuse avait vendu la pelisse 1,000 francs à une demi-mondaine de la rue Pressy.

C'est là que le magistrat a été saisir la fourrure, au grand déplaisir de la jeune femme.

Mme Dupont, elle, a été envoyée au Dépôt.

ENTRE AMANT ET MAITRESSE. MEURTRE ET SUICIDE.—Un drame, ayant la jalousie pour mobile, s'est déroulé, dans le quartier du Jardin des Plantes à Paris : un amant délaissé a tué son ancienne maîtresse, puis a voulu se faire justice lui-même.

M. Joseph Bacala, marié, père de cinq enfants, habitait au No 50 de l'avenue des Gobelins.

Il y a trois mois, il fit la connaissance d'une jeune bonne de vingt cinq ans, Estelle Thoison, depuis peu au service des époux Clery-Pierrepont, 56 boulevard de Port Royal.

Elle devint bientôt, sa maîtresse, mais n'hésita pas à rompre toutes relations avec son amant lorsqu'elle apprit qu'il n'était pas célibataire.

Bacala supplia, vainement, Estelle Thoison de continuer à le recevoir ; celle-ci demeura inflexible.

Des prières, il passa alors aux menaces, et, il y a un mois à peine, l'amant congédié allait trouver son ancienne maîtresse dans le vestibule de la maison même habitée par ses maîtres, et la frappait brutalement.

On intervint, on le mettra et on le conduisit chez M. Perruche, commissaire de police du quartier, qui crut devoir, après un interrogatoire sommaire, lui laisser la liberté.

Bacala n'avait pas renoncé à ses projets de vengeance, et ne devait pas tarder à les mettre à exécution.

Au bout de quelques jours, il pénétrait, le soir, dans la maison où sert Estelle Thoison, et, avant la fermeture de la porte d'entrée, il se dissimulait dans un couloir obscur. Il attendait là le moment propice pour commettre son crime.

Vers une heure du matin, il monta au sixième étage, où la bonne occupait une chambre avec les deux enfants des époux Pierrepont.

Il frappa doucement à la porte et appela, imitant la voix de Mme Pierrepont. Estelle Thoison se leva aussitôt et ouvrit sans méfiance.

Mais à la vue de son ancien amant, elle recula épouvantée.

Celui-ci qui tenait d'une main un grand couteau, et, de l'autre, un revolver, se précipita sur la pauvre fille, qu'il frappa avec rage, à la figure et au cou.

A ce moment, la petite Marie, l'aînée des enfants, qui est âgée de sept ans, se mit à pousser des cris de terreur et à appeler "au secours."

L'assassin lui cria de se taire sous peine de mort, puis s'acharnant sur Estelle Thoison, lui logea, à bout portant, cinq balles dans le cœur.

La pauvre fille s'affaissa sur le palier, près de la porte de sa chambre, baignant dans son sang, et, presque aussitôt, elle rendit le dernier soupir.

Cependant, les cris de la petite Marie avaient réveillé les époux Pierrepont ; ils firent jouer tout de suite la sonnerie électrique qui communiquait avec la chambre de leur bonne. Ne voyant pas descendre leur domestique, ils se levèrent.

Des gardiens de la paix accouraient déjà, et les uns et les autres gravirent rapidement les six étages.

Au moment où ils arrivaient sur le palier, de nouveau des coups de feu retentirent. L'assassin avait voulu se faire justice en se logeant deux balles dans la tête.

Bacala, blessé grièvement, était à demi couché sur le corps de son ancienne maîtresse.

M. Lauet, commissaire de police, assisté prévenu, vint procéder aux constatations d'usage : le cadavre de la victime fut envoyé à la Morgue et l'assassin fut transporté à l'Hôpital Cochin, où il est soigné salle Bichat, lit No 9.

L'enquête a établi que Bacala avait apporté pour accomplir son crime, un revolver, une boîte de cartouches et deux couteaux fraîchement aiguisés.

Le lendemain matin, un mieux sensible était signalé dans son état, et sa guérison paraissait possible.

UN DRAME A LEVALLOIS-PERRET, FRANCE.—Un drame sanglant s'est déroulé, récemment, à Levallois-Perret, dans la rue Gallieni, commencant au marchand des quatre-saisons, nommé Marty, amant d'une femme Billiot, a tué, à coups de revolver, le mari, qui le menaçait avec un couteau.

Il y a trois mois, Adrien Billiot, âgé de trente-deux ans, marié et père de deux enfants, devenait l'associé d'Emile Marty.

Ce dernier s'installa aussitôt 75, rue Marjaulin, où Billiot occupait, au rez-de-chaussée, un petit logement comprenant une chambre et une cuisine.

Marty mangeait à la table de son associé, et couchait, la nuit, dans la cuisine.

Les enfants couchaient dans une petite chambre, au premier étage, avec leur grand'mère, Mme veuve Billiot, âgée de cinquante-sept ans.

L'union fut de courte durée dans l'association Marty-Billiot. Si le petit commerce avait bien produit les bénéfices prévus, des causes de discorde d'un ordre intime avaient, d'autre part, éclaté tout à coup.

Marty, qui n'avait que vingt-quatre ans, était devenu l'amant de la femme Billiot.

Ce dernier, sans posséder, pourtant, aucune preuve de son déshonneur, ne croyait plus à la fidélité de sa femme, et des discussions fréquentes éclataient dans le ménage.

Vers huit heures et demie du soir, la grand'mère était montée se coucher avec ses deux petits-enfants et Billiot, sa femme et son associé étaient restés à table.

Un de leurs employés, Relat, avait été envoyé dans le quartier, pour faire une commission.

Tout à coup, à l'occasion d'une parole aimable dite par Marty à Mme Billiot, le mari se dressa furieux :

—C'en est trop, s'écria-t-il, il faut qu'on vous en mettre !

En même temps, il ouvrit vivement un tiroir et s'empara d'un grand couteau de cuisine.

A cette vue, Mme Billiot, affolée, se jeta aux genoux de son mari, le suppliant et protestant de son innocence.

Elle parvint à le calmer et à lui arracher son arme ; puis, elle partit, laissant les deux hommes seuls.

En son absence, ceux-ci s'invectivèrent avec violence, et le bruit de la querelle fut entendu par toutes les locataires de la maison.

Billiot, sur une injure de son associé, reprit le couteau que sa femme lui avait fait abandonner, et s'élança sur Marty.

—Elle n'est plus là pour te défendre, lui dit-il.

Mais au même moment, Marty sortait de sa poche un revolver et tirait, à bout portant, deux coups sur Billiot.

Le malheureux fut atteint à la mâchoire et dans la région du cœur.

Il s'affaissa baignant dans son sang, et, bientôt, il rendait le dernier soupir.

Au bruit des détonations, des voisins accoururent, qui multiplièrent le menacer et prévinrent M. Guilhen, commissaire de police.

Le magistrat se transporta sur le théâtre du crime et procéda aux constatations d'usage.

Marty, interrogé, a déclaré qu'il était en état d'ivresse, et que, du reste, il se trouvait dans le cas de légitime défense. Il a été envoyé au Dépôt.

Le corps de la victime a été transporté à la Morgue aux fins d'autopsie.

Avis.

Le public est prévenu que, à partir de cette date, je ne serai pas responsable des dettes que pourra contracter ma femme, Ayette Forbier, qui a quitté sans motif le domicile commun.

JONAH JOHNSON.

8fév—3f

SOARDS' 1893—NEW ORLEANS City Directory

Est maintenant en circulation et reconnu comme étant le meilleur Directory de cette ville qui ait jamais été publié. Unanimement la plus grande valeur pour les négociants. Envoyez en chercher immédiatement.

Ulty Directory (Directory de la ville) prix 8 00
Livre Bleu (2me édition) 2 00
Directory Commercial (format Lamphier) .. 1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs) 50

N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus est envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après avoir reçu le montant du livre demandé.

L. SOARDS, Editeur,
8 Commonwealth Place,
9 mars 1f

EN DEHORS DU COMPACT!
Lafayette Insurance Company,
No 631 rue Hagunine, près l'Avenue Jackson.
4 fév 1m—DMoV

ASSURANCES.

Vingt-sixième Etat Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania
Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891

CONFORMÉMENT à ses opérations en vertu de sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1892 :

Primes sur incendies	$249 094 85	
Primes maritimes	980 98	
Primes des rivières	1 179 55	
	$251 255 34	
A ajouter : Primes non expirées de 1891	44 850 20	
Total		$296,105 54
A ajouter : intérêts et profits et pertes	$36,084 18	
Moins moins et dépenses générales	12 887 95—	13,196 23
Fonds de surplus, 1891		21,490 82
Total		$330,792 59
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$152 018 87	
Sur risques maritimes	176 14	
Sur risques de rivières	928 83	
	$153 123 14	
Réassurances	43,744 81	
Primes remises et non réclamées	59,380 08	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters et souscriptions	8,718 29	264,967 92
Profits bruts		$65,824 67
Réservé pour—		
Primes non expirées de 1892	$47,378 85	
Pertes d'incendies non réglées	11,964 13	
Fonds de surplus	6 481 69	
	$65 824 67	$65,824 67

ACTIF

Billets pour primes	$27 65
Primes en voie de collection	49,004 92
Intérêt sur hypothèques	4 478 00
Prêts sur hypothèques	2,200 00
Bons des Etats-Unis, bons municipaux de ville et bons à primes	85,942 50
Stocks de banques d'assurances et autres	31,717 50
Bons 1ères hypothèques, Wechselling Brewing Co.	5,350 00
Propriétés foncières	66,814 84
Meubles de bureau et accessoires	4 912 14
Argent comptant et en banque	15,479 12
	$265 824 67

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de surplus	6 481 69
Réserve pour primes non expirées	47,378 85
Réserve pour pertes non payées sur incendie	11,964 13
	$365 824 67

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

J. HAMINGER Président.
J. E. MERILH Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 13me jour de janvier 1892.

FRANK ZENGEL, Notaire.

DIRECTEURS :

J. F. WECKERLING, J. B. MEYERS, J. WASSINGER, A. C. RICKS, LOUIS GRUNEWALD, GEO. LIEDLICH, FRANK PATTER, JOHN G. MOLL, J. E. MERILH, D. BERNHARDT, J. J. LANGLER, M. VONDERBANK, P. W. DIELMANN, EMIL WEBER, A. THIELEN.

15 janv—1m

Changement de local

Ce que le Dr Hawthorne dit au sujet du Germetuer.

Je suis guéri du catarrhe. Je crois qu'il me serait possible de me procurer un certificat de ce genre de tout médecin compétent, je n'ai absorbé aucun médecine dans les derniers six mois, sauf le King's Royal Germetuer ; ma santé est meilleure qu'elle ne l'a été depuis 30 ans.

Dyspepsie.

Une fille de M. M. E. Abbey, d'Atlanta, Gle, a été guérie d'un cas de dyspepsie datant de très loin, après avoir essayé de tous les remèdes.

Les petites misères de la vie.

Rien ne guérira de brûlures, de furoncles, de eloes d'engelures, d'eczémas, d'irritations cutanées de tous genres comme le Germetuer, appliqué extérieurement toutes les dix minutes jusqu'à ce qu'il y ait soulagement.

—Fabriqué par le—
King's Royal Germetuer Co., seulement, à Atlanta, Gle.

Faites usage des Pilules du Dr King pour la foie et la constipation. 3 fév—

Téléphone 479 P. E. DUCROS, Gérant.
GONZALES & LAUDUMIEY
Entrepreneurs de pompes funèbres
170 CHEMIN DU BAYOU.
Voitures pour l'Opéra, Promenades, Soirées, Mariages, &c, &c.
Nous sollicitons particulièrement la patronage des familles du second et du troisième district, et leur promettons entière satisfaction, aux prix les plus réduits.
Ordres pour enterrement reçus par téléphone à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. 21 fév—1an

ST MART N.—Décédé hier, jeudi, 9 février 1893, à 2 heures du matin, à l'âge de 72 ans et 9 mois, LOUIS ST-MARTIN, natif de la paroisse St Charles, Lne. Les amis et connaissances des familles St Martin et Perret sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, 10 février à 4 heures P. M., de sa dernière résidence, coin des rues Dauphine et Independance.

Société du 14 Juillet 1893.

Les officiers, directeurs et membres adjoints sont priés d'assister à la 2e réunion du Comité Général qui aura lieu LUNDI, à 8 h. du soir, 80 rue Toulouse, près Bourbon.

L. P. SOUBY, Président

Société Française du 14 Juillet.

MM. les Officiers élus de la Société du 14 Juillet, et les membres adjoints chargés avec moi de préparatifs de la fête prochaine, sont priés d'assister à la réunion de Lundi, qui aura lieu le VENDREDI 10 février, à 8 heures du soir, au local du Club de la Démocratie Française, 102 rue de Chartres.

Par ordre du Président,

S. VIDALAT.

Le Secrétaire,
CHAS. GANUCHEAU. 9fév—2f

Huile à l'épreuve du feu—Wire proof oil—la meilleure au monde, 10 cts. le gallon.

Gazoline sans odeur pour stove, 10cts. le gallon ; Lemon Gasoline, Stoves, etc., les plus beaux articles du genre aux prix les plus réduits. Prompte attention donnée aux commandes reçues par la malle. FERDINAND PECOUL, 66 rue de Chartres, près Bienville.

9fév—1m

Avis.

Le public est prévenu que, à partir de cette date, je ne serai pas responsable des dettes que pourra contracter ma femme, Ayette Forbier, qui a quitté sans motif le domicile commun.

JONAH JOHNSON.

8fév—3f

KING'S ROYAL GERMETUER
GUERIT
LA GRIPPE.

Le Rév. W. G. R. Cunningham, éditeur de l'École littéraire du Dimanche, M. E. Church du Sud, dit : "La Grippe" s'est attaqué à moi pour la seconde fois le printemps dernier. Une bouteille de Germetuer m'a soulagé comme à mon premier attaque et me fait maintenant de la santé de tout symptôme de la grippe pour le moment.

Rhumatisme.

Nouvelle-Orléans, 20 août 1892.

Nous sommes heureux de reconnaître la valeur du King's Royal Germetuer que nous avons trouvé efficace dans toutes les affections rhumatismales.

Les Sœurs du Bon Pasteur.

EMPOISONNEMENT DU SANG.

Vieilles plaies vigoureuses par les journaux.

Les nombreux amis de H. B. Bigg, notre ancien concitoyen, seront heureux d'apprendre que l'ancienne plaie qu'il avait sur la jambe et qui le faisait tant souffrir est définitivement guérie.—News-Onea, Kentucky.

CATARRHE.

Ce que le Dr Hawthorne dit au sujet du Germetuer.

Je suis guéri du catarrhe. Je crois qu'il me serait possible de me procurer un certificat de ce genre de tout médecin compétent, je n'ai absorbé aucun médecine dans les derniers six mois, sauf le King's Royal Germetuer ; ma santé est meilleure qu'elle ne l'a été depuis 30 ans.

Dyspepsie.

Une fille de M. M. E. Abbey, d'Atlanta, Gle, a été guérie d'un cas de dyspepsie datant de très loin, après avoir essayé de tous les remèdes.

Les petites misères de la vie.

Rien ne guérira de brûlures, de furoncles, de eloes d'engelures, d'eczémas, d'irritations cutanées de tous genres comme le Germetuer, appliqué extérieurement toutes les dix minutes jusqu'à ce qu'il y ait soulagement.

—Fabriqué par le—
King's Royal Germetuer Co., seulement, à Atlanta, Gle.

Faites usage des Pilules du Dr King pour la foie et la constipation. 3 fév—

CRESCENT CITY
JOCKEY CLUB
SAISON D'HIVER.

A partir de mercredi prochain, 14 décembre, les courses commenceront à 1 30 au lieu de 3 P. M.

Cinq courses on plus chaque jour.

Entrée, Sécte, donnant accès partout sur le terrain et aux tribunes.

2 déc—4m

LEON QUEYROUZE & CO
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
32 RUE TCHOUPITOULAS.

FABRIQUE D'EXTRAIT D'ABSINTHE
Maison fondée en 1859.

A. RIGNY.
9 WEST 13th St.
NEW YORK.
2 déc—6m—4im, mer, ven

E. BARBIER,
Successeur de S. Fournier,
Horloger et Bijoutier,
66 RUE ROYALE, 66
Entre Bienville et Conti,
Nouvelle Orléans.
MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE.
Réparations de tous objets concernant sa profession.
Garantie complète. Prix modérés.
Lunettes, Lorgnettes de Théâtre, Pince-nez !
1er déc—3m jeu dim mar

A vendre

A Mandeville 24 lots de terre premier choix, mesurant 50 pieds de face sur les rues Carondelet et Watterson, sur 250 pieds de profondeur, le tout mesure française.

Ces lots sont à proximité du lac et du chemin de fer et rapdu à ce jour pour la somme de $65 le lot, $15 comptant et la balance $5 par mois.

Mandeville est le pays le plus sain de la Louisiane, à deux heures de la Nouvelle-Orléans.

Communication facile, belle plage, chasse et pêche en abondance.

Nous prions les amateurs de se hâter car bientôt ces lots doubleront de prix.

S'adresser pour visiter et traiter à M. J. B. Baudot, propriétaire sur Chas Vengeot, à Mandeville, ou M. P. L. Fourchy, notaire, 31 1/2 Carondelet. Nouvelle-Orléans 4 sept—

Autres terrains à vendre.

Les lots ci-dessus étant presque tous vendus, nous mettons en vente 10 autres sur la propriété du Chas Vengeot même. Ces lots sont plantés de vignes en plein rapport et de jeunes pecaniers. Elles sont entourées de bonnes barrières et mesurant 50 pieds de face sur la grande route de Louisburg, Madisonville, Covington et Abita Springs, sur 100 pieds de profondeur. Les lots sont en vente pour la somme de 75, 100 et 125 dollars chacun, 25 dollars comptant et 5 ou 10 dollars par mois au gré de l'acquéreur.

$6 mars 1f

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lieues de la rue du Canal, Sans doute

janv 92—1 an—mer, ven, dim

FRANTZ & OPITZ,
Horlogers et Joailliers
No 17 RUE BOURBON,
Près Canal, à une porte de l'entrée de la maison D. H. Holmes.
1er avril

Le Plus Gros Diamant visible aux Etats-Unis est Exhibé Journellement dans mes Vitrines

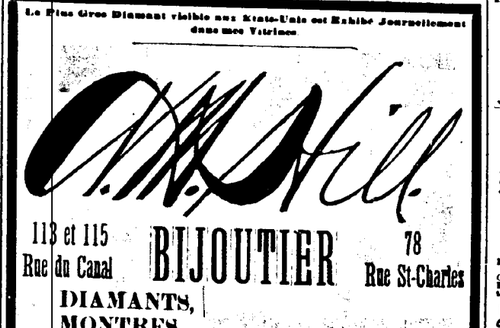

113 et 115 Rue du Canal BIJOUTIER 78 Rue St-Charles
DIAMANTS, MONTRES, ARGENT MASSIF, ARGENTERIE ET PLAQUÉ.
Prix Réduits, Chiffres Simples,
Le Plus Grand Stock en Ville.

M. Hill est secondé par les Messieurs dont les noms suivent :

Aux Nos 113 et 115 de la rue du Canal.
JOHN LIPMAN, JULES MEYER, W. E. ROBINSON, WM KNARSBOUGH, CHRISTIAN ROLLING, LOUIS SORRENSON.

Au No 78 de la rue St-Charles.
HENRY COULTER, JOHN STUMPF, HENRY BONWASSER, LOUIS GERY, F. S. SHULTIS, EDWARD A. SHIELDS.

4 déc—3m

Compagnie d'Assurances PHŒNIX
DE HARTFORD, CONN.
Successeurs de la
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.

Capital Comptant		$2,000,000 00
Net surplus		1,324,400 49
Actif, valeur réelle		5,476,806 79

Comme toujours, nous nous en tenons strictement à ce que nous ne faisons aucune compagnie locale.

JULES TUYES,
Agent résident, sera toujours au No 39 rue Carondelet où il recevra ses amis et les anciens clients de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans. 29 mai—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
Gustav R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.
ENRY T. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
12 nov 92—1 an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

Compagnie d'assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Succursale No 68 rue Royale.

Capital payé	
Actif, 1